



SMAEP de Tocane-Saint-Apre (Siren : 200094928)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Tocane-Saint-Apre
Arrondissement	Périgueux
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2021
Date d'effet	01/01/2021

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Christophe ROSSARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24350 TOCANE SAINT-APRE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 417
Densité moyenne	42,95

Périmètres

Nombre total de membres : 9

- Dont 7 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Douchapt (212401541)	356
24	Montagrier (212402861)	511
24	Saint-Méard-de-Drôme (212404602)	500
24	Saint-Pardoux-de-Drôme (212404776)	194
24	Saint-Victor (212405088)	216
24	Segonzac (212405294)	204
24	Tocane-Saint-Apre (212405534)	1 782

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
24	CA Le Grand Périgueux (200040392)	CA
24	CC Isle Vern Salembre en Périgord (200040095)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement	
Environnement et cadre de vie	
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)	
<i>Le Syndicat a pour objet les études et les travaux à entreprendre pour la distribution de l'eau potable dans l'ensemble des communes adhérentes.</i>	
Par substitution	

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
24	SM des eaux (200025278)	SM fermé	391 513

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)